

## **La conseillère nationale du PEV Maja Ingold a obtenu un compromis pour l'AI.**

**Succès pour la conseillère nationale Maja Ingold (PEV, ZH): elle convainc la majorité du conseil national de ne pas précipiter les réductions de rentes. Les effets des révisions 4, 5 et 6a doivent tout d'abord être observés.**

„Femme du centre invente un compromis pour l'AI“, titrait hier mercredi le Blick. Après les délibérations, il s'avère que non seulement Maja Ingold conseillère nationale PEV ait inventé un compromis, mais qu'en plus elle l'ait obtenu. Le conseil national a accepté sa proposition de séparer la révision de l'AI 6b et de traiter les réductions controversées dans une proposition séparée. Ainsi, l'on évite que des décisions socio-politiques polémiques concernant les rentes soient prises avant même que les effets de la révision qui vient d'entrer en vigueur ne soient connus. La politicienne sociale Maja Ingold : « Tant qu'aucun chiffre pertinent et fiable n'est disponible, il n'est pas pertinent de mettre d'autres réformes en œuvre qui signifieraient une détérioration massive des conditions de vie des personnes concernées ».

Selon le projet du message d'il y a bientôt deux ans, le Conseil fédéral était d'avis que le deuxième paquet de mesures de la 6<sup>ème</sup> révision de l'AI serait entièrement nécessaire pour un assainissement rapide de l'AI, tel que cela avait été promis au peuple lors des votations concernant l'augmentation de la TVA déterminée dans le temps. Depuis, le Conseil fédéral a présenté de nouveaux chiffres. Les révisions précédentes commencent à faire effet. L'AI présente aujourd'hui un bilan positif avec lequel la dette envers l'AVS devrait être complètement épongée, et sans mesure complémentaire, d'ici 2029. « Nous ne pouvons pas simplement ignorer ces chiffres et appliquer ces réductions de rentes », argumente Maja Ingold devant le Parlement. « Nous devons aux personnes handicapées d'analyser exactement la situation et de ne prendre des mesures drastiques que si elles sont absolument indispensables au redressement de l'AI ». Maja Ingold a balayé l'objection que cela ne touche qu'une minorité : « Pour ceux qui appartiennent à cette minorité, les réductions seraient une réalité cruelle. »

Avec la séparation de la révision, les chances pour les changements majeurs du système de rente doivent être augmentées. Ainsi les effets de seuil, qui font qu'aujourd'hui l'intégration au marché du travail n'est pas payante, doivent être amoindris. « Il est incontestable que le travail doit payer », souligne Maja Ingold lors de son vote. De plus, le système linéaire est nécessaire. « Je soutiens entièrement l'introduction d'un système d'AI linéaire. Cependant, je suis contre les réductions des rentes de l'AI, et en particulier lorsqu'elles touchent des enfants. C'est pourquoi je me réjouis de ce que le conseil national ait repoussé les réductions des rentes pour enfants et ne délibère à ce sujet que lorsque l'on saura avec certitude si elles sont réellement nécessaires ».

Berne, le 13 décembre 2012/nh/mh

Pour tout renseignement :

Conseillère nationale Maja Ingold (ZH) : 079 339 23 22

François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46

Christian Meyer, Coordinateur romand du PEV Suisse : 079 948 68 93

Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79

Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27